

IX. - Sur la présence de MYTILICOLA INTESTINALIS STEUER le long de la côte de Belgique

par E. LELOUP

Le long des 60 kilomètres de la plage sablonneuse qui caractérise la côte belge, *Mytilus edulis* LINNÉ vit, à l'état sauvage, sur les ouvrages d'art construits par l'homme pour défendre le cordon des dunes littorales contre l'érosion de la mer. Ce mollusque recouvre les brise-lames d'un tapis uniforme d'individus serrés les uns contre les autres avec leurs siphons dirigés vers le haut. Soumises aux mouvements violents des vagues lors des marées biquotidiennes qui les couvrent et les découvrent alternativement, les moules dépassent rarement 3 cm. de longueur. Elles étaient parfois récoltées en hiver pour les mytiliculteurs hollandais qui les semaient dans les moulières de l'Escaut. Les moules s'accrochent également aux pilotis des estacades et aux blocs de rochers qui défendent l'extrémité des brise-lames ainsi que le môle de Zeebruges.

En août 1950, les mytiliculteurs belges ont repéré le Cop « Rouge » dans les moules importées de Hollande qu'ils parquaient notamment dans le bassin de chasse d'Ostende. Grâce à l'appui de M. V. VAN STRAELEN, Directeur de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, qui mit les ressources de l'Institut à ma disposition, j'entrepris immédiatement des recherches sur la distribution de ce parasite dans les moules de la côte belge. Voici le nombre de mollusques parasités qui furent découverts :

1^o Le 26 septembre 1950 : Le Zoute, brise-lames : 2 individus pour 87 moules ; Zeebruges, môle, mur Ouest, 1 pour 77 ; Blankenberge, brise-lames à l'Est du chenal, 1 pour 106 ; Ostende, brise-lames à l'Est du chenal, 0 pour 85 ; dans le port, 0 pour 92 ; brise-lames en face du Kursaal, 1 pour 108 ; Nieuport, dans le chenal, 0 pour 107 ; Nieuport-bains, estacade, 0 pour 80.

2^o Le 16 novembre 1950 : Le Zoute, brise-lames, 5 pour 110 ; Heyst, brise-lames, 8 pour 105 ; Zeebruges, 3^e brise-lames à l'Est du chenal, 6 pour 75 ; môle, mur Ouest, 0 pour 72 ; Blankenberge, brise-lames, 0 pour 118 ; Wenduine, brise-lame, 0 pour 114 ; Breedene, brise-lames, ville, 0 pour 84 ; en face de l'Hôpital militaire, 0 pour 54 ; Ostende, brise-lames, 1^{er} à l'Est du chenal, 0 pour 94 ; en face du Kursaal, 0 pour 88 ; en face de l'Hippodrome, 0 pour 99 ; Mariakerke, brise-lames, 0 pour 107 ; Westende, brise-lames, 0 pour 77 ; Nieuport-bains, dans le chenal, 0 pour 74, brise-lames à l'Est du chenal, 0 pour 84 ; Coxyde, sur un tuyau d'égout, 0 pour 90, La Panne, sur la plage, 0 pour 73.

3^e 30 novembre 1950 : Zeebruges, môle, mur Ouest, 0 pour 64 ; Ostende, estacade 0 pour 314.

Il en résulte que le « Cop Rouge » existe à la côte belge depuis la frontière hollandaise jusqu'à Ostende.

Il n'a pas été décelé d'Ostende à la frontière française. Comme dans cette région les brise-lames et les estacades sont espacés, il se peut que les stades larvaires libres du parasite n'aient pas encore été répartis sur des moulières vierges à infester.

Les investigations continueront pour découvrir et suivre une extension éventuelle de l'infestation.

A mon avis, il serait souhaitable et utile que les divers représentants des pays de l'Europe occidentale intéressés contribuent à établir une carte géographique générale indiquant les endroits actuellement explorés le long des côtes méditerranéennes et atlantiques ainsi que les résultats négatifs et positifs obtenus.

L'établissement de cette première carte serait confiée à un spécialiste ou à un organisme qui centraliserait la documentation développée au cours du colloque *Mytilicola*. A l'avenir, il recevrait les observations à réaliser dans chaque pays selon un programme commun à établir et il continuerait à tenir à jour une carte géographique qui permettrait de suivre les fluctuations progressives, ou négatives du parasite. En cas de découvertes intéressantes, cette carte serait communiquée aux membres du colloque.
